offensé de voir qu'en face de lui, le prêtre a une autorité plus haute, une science et une vertu plus éclatantes. Comme il est jaloux de l'influence que possède le ministre de la religion! Comme il est aux aguets pour prévenir ce qu'il appelle ses empiétements! Si le prêtre vient à dire un mot sur les affaires de la commune, il s'en plaint comme d'un attentat. Lui-même met aisément la main à l'encensoir, surveille et juge l'administration spirituelle, entreprend souvent de régenter le prêtre et de lui faire la loi. Nous avons connu un maire de village qui a mis sens dessus dessous sa commune, a multiplié les lettres au préfet et à l'évêque et est resté quinze ans brouillé avec son curé, parce que celui-ci avait, en souvenir d'une mission, érigé une croix dans le cimetière : ce qui, prétendait l'officier, avait pour effet d'épouvanter la nuit ceux qui approchaient de l'église et du village.

On a rencontré en ce siècle, dans tous les pays catholiques, des administrateurs civils, du haut en bas de l'échelle, qui ont eu les prétentions et les défiances du petit maire français contre l'Eglise et ses ministres. Tel préfet qui communiait à Pâques trouvait toujours, pour son action de grâces, quelque chicane contre son évêque. Tel ministre des cultes, qui voulait bien faire à Jésus-Christ l'honneur de croire à sa divinité, entendait disposer souverainement de la dignité épiscopale.

Plaie profonde et qui en certains pays a été comme universelle, le catholicisme libéral est l'introduction d'un semi-protestantisme parmi les catholiques. On ne nie pas l'autorité de l'Eglise, mais on la tient en suspicion. L'Eglise n'est plus une mère à laquelle on se confie, c'est une marâtre que l'on ne sait aborder-qu'avec un air hautain et boudeur.

DOM BENOIT.

cor l'a et au dir fan plu for des Xa

où i éno tou vag lair cone d'en

gra

déve tato au p Il y rique ne fe pas u

trop géné répar posit

Foi é

budget absolu destiné pagatio tous les